Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse

Band: 29 (1949)

Heft: 2

Artikel: La mission d'Henri Monod auprès du tsar Alexandre 1er en décembre 1813

Autor: Secretan, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-77012

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La mission d'Henri Monod auprès du tsar Alexandre 1er en décembre 1813

Par *René Secretan*

A la nouvelle de la débâcle des armées impériales en Russie, quelques esprits perspicaces, en Suisse, pressentirent, à la fin de 1812, qu'allait sonner bientôt le glas de l'hégémonie de Napoléon. « C'est un homme fini, il est à bout, voilà tout », s'était écrié Talleyrand au lendemain du retour de l'empereur [1]. Mais les gouvernants, dans les dix-neuf cantons régis par l'Acte de Médiation, ne virent pas dans ce désastre le signe avant-coureur d'une catastrophe.

Le 19 octobre 1813, la bataille des nations se termine, à Leipzig, par la victoire des Alliés. Leurs armées vont déferler sur le Rhin. Au début de novembre leur quartier général est installé à Francfort sur le Main.

Hans von Rheinhard, landammann de la Suisse qui, avec beaucoup d'autres magistrats, garde une confiance aveugle dans le génie et l'étoile du Médiateur de 1803, se décide tardivement à convoquer à Zurich une Diète extraordinaire pour le 15 novembre. Elle proclame solennellement la neutralité en déclarant notamment: « Nous voulons l'établir et la faire respecter par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, nous voulons assurer la liberté et l'indépendance de la Suisse, maintenir sa constitution actuelle et préserver son territoire de toute atteinte. . . » [2].

« Maintenir sa constitution actuelle », c'était conserver le régime instauré par l'Acte de Médiation.

Avant de clore ses débats, le 26 novembre, la Diète ordonne quelques mesures militaires dérisoires et désigne comme général

---

[1] Louis Madelin: Talleyrand, Paris 1944, p. 262.

[2] William Martin: La Suisse et l'Europe 1813—1814, Lausanne 1931, p. 74.

Rudolph von Wattenwyl, médiocre militaire. Ce qui faisait dire à Stapfer, peu de jours après, dans une lettre à Laharpe: «... Si notre patrie échappe à cette crise, ce n'est certes pas à la sagesse et surtout au patriotisme de ses chefs qu'elle devra son bonheur. Il est impossible de montrer moins d'énergie et plus de petitesse. D'après ce qu'on m'écrit, jamais la nation ne fut plus disposée au développement de tous ses moyens pour le maintien de sa neutralité. Quel crime de n'avoir pas profité de cet élan et de ce moment unique pour lui rendre tout son lustre et son antique considération...» [3].

Une commission avait refusé de discuter une proposition de Henri Monod [4], député de Vaud, qui préconisait des mesures beaucoup plus énergiques. Jugeant l'attitude de certains députés à la Diète et celle de nombreux aristocrates bernois, il écrit à Laharpe le 14 décembre: «Il y en a aujourd'hui, à Berne au moins, qui ne se cachent pas trop et disent: «On nous passera dessus, tant mieux, c'est ce qu'il faut» et ces gens-là, mon cher, se donnent pour Suisses et nous regardent comme des intrus, nous qui nous indignons d'une telle infamie...» [5].

Le gouvernement bernois interdit la publication de la proclamation de la Diète sur son territoire et en donna une version corrigée qui ne faisait aucune allusion au maintien de l'Acte de Médiation. Le Conseil secret de Berne, dans une lettre confidentielle, déclara que les Alliés trouveraient une garantie contre l'influence française dans «la restauration de Berne, de sa puissance,

---

[3] Philippe-Albert Stapfer (1766—1840). Lettre du 16 décembre 1813. Lausanne, Bibliothèque cantonale et universitaire (B.C.U.), Ms. 109.

[4] Henri Monod (1753—1823), né à Morges, fréquente pendant 4 ans l'auditoire de théologie de l'Académie de Lausanne et va faire son droit à Tubingue. Avocat à Morges, assesseur baillival et facteur des sels de LL. EE. Député de Morges au Comité central des villes qu'il préside pour trois jours, selon la règle fixée, dès le 21 janvier 1798. Président de la Chambre administrative du Canton du Léman de 1798 à 1800. Préfet national en 1802; membre du gouvernement du Canton de Vaud de 1803 à 1805, puis de 1811 à 1815 et jusqu'en 1830.

[5] Lettre du 14 décembre 1813. Lausanne, B.C.U., Fonds Laharpe que M. Henri de Goumoëns, son propriétaire, nous a très aimablement autorisé à consulter.

de ses principes de gouvernement, de l'esprit traditionnel et personnel de ses gouvernants »[6]. Ce qui fait dire à Lebzeltern dans une lettre du 6 décembre 1813 à Metternich: « Cette résolution déclare publiquement l'opinion du gouvernement de Berne à l'égard de l'Acte de Médiation et dévoile son arrière-intention de saisir les circonstances actuelles pour récupérer ses anciens droits »[7].

* * *

Les députés vaudois rentrent à Lausanne où le Petit Conseil va délibérer sur les mesures à prendre.

Le canton de Vaud dont l'indépendance avait été confirmée par l'Acte de Médiation de 1803 est, en automne 1813, non pas administré seulement mais gouverné par un Petit Conseil qui compte des magistrats de grande classe comme Henri Monod, Jules Muret et Auguste Pidou[8]. « Le canton jouissait, d'après Dierauer, d'une administration modèle »[9].

Quelques-uns des membres de ce gouvernement avaient compris, dès 1803, que leur canton « élevé sur les débris d'abus invétérés, aurait une lutte longue et pénible à soutenir avec ceux qui, ayant profité de ces abus, souffraient de leur destruction ». Ils prirent les mesures nécessaires « de manière à être toujours prêts et à être, en quelque sorte, assurés du succès, s'il fallait en venir à un choc »[10]. Elles entraînaient des dépenses auxquelles s'opposaient toujours les autres membres du Petit Conseil qui avaient une confiance aveugle dans la puissance du Médiateur et refusaient d'envisager l'éventualité de sa chute. Ceux cependant qui refusaient de l'écarter étaient parvenus à se procurer les ressources nécessaires à la mise au point d'une préparation militaire indispensable pour assurer vis-à-vis des ennemis de l'intérieur l'existence du canton. « Aux yeux des Vaudois, écrit William Martin, il y

---

[6] Berne, Archives fédérales (d'après W. Martin: op. cit., p. 75).

[7] Ibidem.

[8] Jules Muret (1759—1847). Auguste Pidou (1754—1821).

[9] J. Dierauer: Histoire de la Confédération suisse, Lausanne 1918, tome V, p. 269.

[10] Voir Appendice: Mémoires Monod, p. 217.

avait identité complète entre la neutralité, la médiation et leur indépendance. Ils ne concevaient pas que la Suisse pût cesser d'être neutre sans que l'Acte de Médiation s'effrondrât et ils ne concevaient pas davantage que la médiation pût disparaître et leur indépendance subsister »[11].

L'attitude des députés bernois à la Diète et celle du gouvernement de Berne confirmaient les craintes éprouvées par Monod, et cela depuis des années, d'une réaction des patriciens bernois. Tout au long de la correspondance suivie qu'il entretenait depuis 1803 avec Paul Usteri notamment[12], on relève son souci constant d'être renseigné sur ce qui, à Berne, se trame dans l'ombre, il le pressent, contre les Vaudois. Il le conjure, sans se lasser, de travailler avec lui à l'union de tous les patriotes suisses pour déjouer les projets de la réaction[13]. Les craintes de Monod n'étaient pas chimériques et ses soupçons se révélèrent fondés. William Martin qui s'est penché longuement sur les problèmes que soulève l'étude de cette période écrit à ce propos: « Lorsqu'était arrivée à Berne la nouvelle de la bataille de Leipzig, à la fin d'octobre 1813, les têtes s'étaient mises à tourner. Le rêve bernois d'hégémonie nationale toujours si vivace monta brusquement à la tête de cette aristocratie désœuvrée, consciente des services qu'elle avait rendus et pouvait rendre encore, désireuse de réparer les fautes de 1798 et de prouver à nouveau sa valeur, son sens politique, son patriotisme. Le souvenir des baillages vaudois et argoviens... hanta ces hommes d'Etat en disponibilité. Des conciliabules furent tenus, des réunions secrètes eurent lieu et, au début de novembre, une organisation fut fondée qui prit le nom caractéristique de « *Club viennois* ou Club des Absolus (Club der Unbedingten) »[14].

Quelques-uns de ces Bernois se rencontrèrent le 3 décembre avec le Grison Johann de Salis à Waldshut. Ce sont ces réactionnaires impénitents, pour lesquels l'historien Oechsli est sé-

---

[11] W. Martin: op. cit., p. 145.

[12] Zentralbibliothek Zürich, Ms. V 481/30—31.

[13] Cf. G. Guggenbühl: Bürgermeister Paul Usteri, Aarau 1931, tome II, p. 117 et suivantes.

[14] W. Martin: op. cit., p. 69. Cf. Dierauer: op. cit., p. 358.

vère[15], qui s'employèrent traîtreusement à provoquer l'entrée des Alliés en Suisse. Certains d'entre eux font partie de l'ancienne Commission des Dix de 1802 avec laquelle le comte de Senft nouera des intrigues à Berne dès le 19 décembre. Stapfer y fera allusion dans une lettre à Laharpe du 1er janvier 1814[16]. Hilty a apporté la preuve, en publiant le célèbre protocole bernois de 1808, que la dite Commission était restée secrètement organisée de 1802 à 1813[17].

* * *

Il devenait urgent, aux yeux de Monod, de prendre contact avec les Alliés pour leur exposer la situation du Canton de Vaud et les éclairer, « leur faire sentir que leur véritable intérêt était l'intérêt bien entendu de la Suisse et que cet intérêt bien entendu était le maintien de la liberté que ces peuples avaient acquise à la dernière révolution. Dans l'état des choses, une telle négociation offrait les plus grandes difficultés »[18].

Qui en charger et comment aborder un des Alliés? Monod, resté en relation suivie avec son ami Frédéric-César de la Harpe qu'il avait eu la joie de voir à Morges l'été précédent, vit dans l'ancien précepteur d'Alexandre l'ambassadeur idéal. Avant la bataille de Leipzig déjà, il avait proposé au gouvernement vaudois d'envoyer Laharpe auprès d'Alexandre. Il ne fut pas écouté

---

[15] D'après Dierauer: op. cit., p. 359, note 2.

[16] «... Vous aurez vu par les papiers que mes conjectures sur la conduite des Alliés en Suisse, en retour de la trahison des Bernois, n'étaient que trop fondées. Mais ce que vous ignorez peut-être et ce que je viens d'apprendre par une lettre qui a traversé les armées je ne sais comment, c'est que M. de Senft et Cie ont investi de pouvoirs illimités la Commission des Dix qui, en 1802, fut, après la fuite honteuse du gouvernement helvétique, composée de tout ce que le parti extrême de l'ancien régime offrait de plus forcené et qui établit alors une terreur aussi désastreuse qu'elle aurait été durable sans l'intervention de la France...». Dans une lettre antérieure, celle du 30 octobre 1813, Stapfer écrivait à Laharpe: «Rengger a été témoin de la joie effrénée qu'ont causée à Berne les succès des Alliés». Lausanne, B.C.U., Ms. 109.

[17] Hilty: Politisches Jahrbuch, 1886, p. 182—185.

[18] Voir Appendice: Mémoires Monod, p. 218.

et resta ulcéré de l'attitude discourtoise de Pidou qui, ce jour-là, manqua de sens politique[19].

Le 4 novembre, Monod, qui est à Zurich, écrit à Laharpe en termes assez sybillins, le priant de lui dire s'il n'avait pas quelqu'un à envoyer au tsar; il voudrait une prise de contact avec « notre ami ». Il ajoute: « notre amie » reçoit toutes les semaines deux lettres plutôt qu'une, je l'ai engagée à glisser un mot, mais ce n'est pas assez »[20].

Le 17 novembre Laharpe note: « Dès le 17 novembre 1813, voyant les dangers de mon pays s'accroître et n'osant pas quitter Paris où j'étais de retour depuis deux mois seulement, j'avais fait parvenir à mon ami Monod un billet non signé, devant lui tenir lieu de recommandation pour solliciter l'intervention bienveillante du monarque en faveur de notre patrie »[21].

Monod, en lui accusant réception le 26 novembre de Zurich[22] des billets et de sa lettre pour le tsar du 17 novembre[23], insiste

---

[19] « *Avant même la bataille de Leipzig,* Monod, persuadé que les Alliés ne tarderaient pas à s'avancer vers nos frontières, avait proposé à une commission extraordinaire, nommée dans le sein du gouvernement vaudois, d'envoyer à l'empereur de Russie le gouverneur et l'ami de ce prince, le général de la Harpe...

Mais sa demande fut repoussée avec vivacité. Les Vaudois s'étaient persuadés que l'existence de leur canton était liée au sort de Bonaparte. « Si Bonaparte périt, nous ne pouvons que périr avec lui », s'écria Pidou. « A Dieu ne plaise, repartit Monod; s'il périt, je ne pense pas que nous en devions moins faire tout ce qui dépendra de nous pour sauver notre pays ». Ses instances furent toutefois inutiles à ce moment et il renferma en son coeur le chagrin d'avoir échoué dans une démarche dont le succès eût pu garantir la neutralité de la Suisse et la préserver des maux qui allaient fondre sur elle ». L. Vulliemin: Auguste Pidou, Lausanne 1860, p. 159—160 et 162.

[20] B.C.U., Fonds Laharpe.

[21] B.C.U., Fonds Laharpe.

[22] B.C.U., Fonds Laharpe.

[23] « A Monsieur le Conseiller P. Usteri, à Zurich.

Veuillez remettre à Monod le papier inclus, en main propre. Ce serait bien le cas d'adresser *aux autres* un homme de bien, capable, incorruptible, dévoué à la cause commune et ayant l'espèce de dignité simple convenable à notre nation; connaissez-vous quelqu'un qui remplit mieux que Monod ces conditions? Causez-en avec lui et avec mon camarade d'Haldenstein (Rhein-

pour que Laharpe agisse sur l'empereur afin qu'il respecte la neutralité; il le conjure d'envoyer de toute urgence quelqu'un s'il ne peut aller. Pendant la Diète, Paul Usteri et Monod, conscients de la gravité de la situation et de la nécessité d'agir rapidement, songèrent à déléguer Stapfer qui, à Paris où il était, pourrait se concerter avec Laharpe [24]. Ce dernier écrit à Usteri les 6 et 8 décembre que Monod doit faire le voyage et qu'il lui envoie le nécessaire [25], car lui-même ne peut partir assez tôt. Le 11 décembre,

---

hard, le landammann, d'après Monnard). C'est il me semble le cas de marcher ensemble, bien serrés, le 17. 9. 13» (non signé).

Second billet, même adresse, même date, non signé: «Veuillez, je vous prie, remettre à Monod le papier inclus. Plus que personne il pourrait être utile, là où il nous importe aussi d'avoir quelqu'un qui soigne nos intérêts. Vous connaissez son dévouement à sa patrie, la pureté de ses sentiments et la dignité de son caractère. Il est heureusement déjà connu d'une manière avantageuse. Dixi». Laharpe à Usteri, Zentralbibliothek Zürich, Ms. V 490/67.

Le «papier inclus» est la lettre non signée écrite par Laharpe au tsar et datée du 17 novembre 1813. Elle est reproduite dans les «Observations» de Laharpe sur le Précis historique de Seigneux, Lausanne 1832, p. 158.

[24] «Wir wünschen Sie mit Laharpe's Briefen in Frankfurt, wenn Laharpe selbst nicht gehen kann. Es dürften Ihnen durch Monod und Laharpe darüber Eröffnungen gemacht werden, denen mit Eile müßte entsprochen werden. Wenn's möglich, so sage ich ja und Amen». P. Usteri à Stapfer, 27 novembre 1813. Anzeiger, tome 6, p. 462.

[25] Premier billet: «Paris, 6 décembre 1813.

Je regrette que Monod vous ait quitté, car il faut qu'il aille, je lui envoye le nécessaire. Il me serait impossible de faire assez tôt mes préparatifs; les passeports seuls pour aller en Suisse me prendraient au moins 10 jours; je serais donc trop tard...». Laharpe à Usteri (non signé).

Second billet: «Paris, 8 décembre 1813.

Divers obstacles empêchant que je parte d'ici aussi vite qu'il le faudrait, j'ai pensé que notre ami pourrait d'autant mieux me remplacer qu'il est connu avantageusement du Principal et serait recommandé par une autre personne de la famille. Je lui ai donc envoyé deux lettres, une pour le Principal et une autre pour le commis de sa maison, auquel j'ai dit en gros de quoi il s'agissait. Si notre ami ne peut entreprendre ce voyage, auquel on peut donner des prétextes divers, je l'ai autorisé à faire parvenir la première des lettres en question au Principal en y joignant un billet dans lequel j'explique pourquoi notre ami ne peut être le porteur. Voilà tout ce qui était possible dans un intervalle de temps aussi court. Au reste n'en

Monod angoissé presse Laharpe de venir à Lausanne et le remercie de sa seconde lettre pour le tsar datée du 7 décembre[26].

* * *

Le 14 décembre, le Petit Conseil prend connaissance d'une lettre confidentielle du landammann qui communique une note à lui remise par l'envoyé autrichien, M. de Schraut, le 8 décembre[27]. Elle lui faisait part de l'alliance conclue par les Alliés et de leur décision de rétablir en Suisse l'ancien régime. « Nous posons, disait le ministre, des fondements solides au retour de l'ancien et respectable ordre de choses dans les Etats de l'Europe, retour qui a été si longtemps, si ardemment et si inutilement recherché ».

Ce « retour à l'ancien et respectable ordre de choses » signifiait la perte de l'indépendance pour les Vaudois qu'on remettrait sous la domination de Berne. Le Petit Conseil voit le danger qui, dans une atmosphère lourde, se précise. L'accord de tous ses membres se réalise sur la nécessité d'envoyer Monod auprès d'Alexandre Ier. C'est alors que se produit le coup de théâtre dont Monod parle dans ses mémoires. On lui remet pendant la séance une lettre de la Grande Duchesse Marie Paulowna à Mademoiselle Mazelet et que cette dernière lui envoie par exprès. « Cette princesse lui faisait part, écrit-il, d'une conversation dans laquelle l'Empereur venait de l'assurer qu'on laisserait la Suisse à elle-même et que le Canton de Vaud serait libre de choisir son gouvernement. A l'instant, on passe de l'excès du trouble et de l'inquiétude à celui de la joie et de l'espérance... Je dois me rendre auprès du Prince généreux, moins pour l'informer que pour le

---

parlez pas». Laharpe à Usteri (non signé). Zentralbibliothek Zürich, Ms. V 490/67.

[26] La lettre à Alexandre du 7 décembre est reproduite dans Laharpe: Supplément à la biographie de N. F. de Mulinen, Lausanne 1837, p. 45, et dans Verdeil (Gaullieur): Histoire du Canton de Vaud, tome IV, Lausanne 1857, p. 427. Celle au comte de Nesselrode du même jour nous est inconnue. A la demande de Monod, elle fut modifiée; nous en connaissons une au comte de Nesselrode du 21 décembre 1813 (Supplément, p. 50). B.C.U., Fonds Laharpe.

[27] Cf. Verdeil (Gaullieur), op. cit., tome IV, p. 227.

remercier »[28]. Dans le registre secret du Petit Conseil, aucun reflet de l'anxiété qui régna dans cette séance, seulement une annotation laconique en termes assez sybillins: « 14. XII. 1813: sur un rapport verbal de la commission de police, le Petit Conseil autorise le citoyen conseiller Monod à faire un voyage de quelques semaines en Allemagne »[29]. Le secrétaire en chef, Boisot, est plus véridique en notant dans ses « Mémoires »: « Le danger croissait chaque jour. Le Petit Conseil du Canton de Vaud chargea un de ses membres, M. Monod, de se rendre auprès de l'empereur de Russie »[30].

« Je vais partir, mon cher Laharpe », écrit Monod à son ami après la séance, le jour même, « ces Messieurs en ont décidé ainsi, car les événements pressent et l'on craint que, vous missiez-vous en route de suite, vous ne fussiez à tard. Je vous avoue que je vais avec le plus grand regret et qu'il faut tout mon dévouement pour me décider, je ne suis pas bien, mon fils est loin, ma femme... va être dans un état déplorable jusqu'à mon retour. Encore si ma course avait quelque probabilité de succès, mais moi, si étranger à tout ce grand monde, seul contre tous, que faire, au lieu que si vous étiez là, combien de choses vous pourriez dire dans l'intimité que je n'aurai pas même l'occasion de laisser entrevoir. Mon cher Laharpe, s'il fut un moment où vous pouviez servir votre pays, c'est celui-ci... Quant à vous, partez bientôt »[31].

* * *

A qui était due cette intervention inattendue de la Grande Duchesse? D'après Metternich, elle était la suite d'une conversation qu'eut avec elle à Francfort une dame d'origine vaudoise. Il écrit dans ses « Mémoires », publiés en 1880: « Une dame, Vaudoise d'origine, qui avait été institutrice de la Grande Duchesse

---

[28] Voir Appendice: Mémoires Monod, p. 220.

[29] Lausanne, A.C.V., Archives de la chancellerie, registre secret du Petit Conseil.

[30] Mémoires inédits de G. Boisot. B.C.U., cote J 5160, vol. I, p. 155.

[31] B.C.U., Fonds Laharpe.

Marie, alors Grande Duchesse de Weimar [32], avait été envoyée par le Canton de Vaud à Francfort pour implorer l'appui de Sa Majesté Impériale; elle avait été écoutée favorablement par la Grande Duchesse. Le Tsar, de son côté, avait donné à sa sœur sa parole que jamais il ne souffrirait que les armées alliées missent le pied sur le territoire suisse. Il l'avait même autorisée à mentionner cette promesse dans une lettre que la Grande Duchesse écrivait à son ancienne institutrice et qu'elle lui permettait d'une manière formelle de montrer confidentiellement à ses amis de Lausanne » [33].

La dame vaudoise, institutrice de Marie Paulowna, était Mademoiselle Jeanne Huc-Mazelet (1756—1852), qui avait occupé ce poste de 1790 à 1804 à Saint-Petersbourg où Laharpe fut précepteur du futur Alexandre Ier de 1783 à 1795. Quand son élève se maria, en 1804, Mademoiselle Mazelet rentra au pays, à Tolochenaz, où elle avait acheté une propriété en 1801. Elle resta en relation suivie avec Marie Paulowna, chez laquelle elle fit dès lors de fréquents séjours à Weimar. Son frère épousa la fille d'Henri Monod, Mlle Sophie Monod.

Nous ignorons la date du voyage à Francfort [34]; on peut la

---

[32] Maria Paulowna, Grande Duchesse de Russie, sœur d'Alexandre Ier, était l'épouse du Grand Duc Karl Friedrich von Sachsen-Weimar-Eisenach.

[33] Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince de Metternich, publiés par son fils, Paris 1880, tome I, p. 176. Cf. Hilty: Politisches Jahrbuch, 1886, p. 369, et 1887, p. 79.

[34] Les mémoires de Metternich sont le seul document à nous connu qui relate ce voyage. Avant 1880, date de leur publication, nous ne connaissons aucun texte qui y fasse allusion. Monod n'en parle ni dans ses mémoires ni dans sa correspondance. La lettre d'Alexandre à Laharpe, du 3 janvier 1814, ne contient rien. Il en est de même pour Laharpe. Pas de trace dans les lettres de nous connues de ou à Mademoiselle Mazelet. Vulliemin est muet, comme Juste Olivier. Après 1880, Van Muyden et W. Martin ne le citent pas. Oechsli ne sait même pas en 1904 qui est Mademoiselle Mazelet (voir RHV, 1904, p. 88 et 207). On s'est donc demandé si Metternich disait vrai. On peut supposer que la lettre de Marie Paulowna à Mlle Mazelet que Metternich a eue sous les yeux a fourni les détails qu'il cite. Mlle Mazelet aurait-elle pu, par lettre, demander à son ancienne élève de lui donner, sur l'attitude de son frère, des précisions telles que celles contenues dans la lettre de la Grande Duchesse Marie? Il est curieux

placer vers la fin de novembre ou au début de décembre 1813, mais avant le 10 du dit mois, date à laquelle Alexandre quitta Francfort pour se rendre à Carlsruhe. La lettre remise à Monod le 14 décembre à Lausanne aurait pu nous éclairer, mais elle est restée jusqu'ici introuvable, malgré toutes nos investigations. Nous n'en connaissons qu'un passage, cité par William Martin, qui doit avoir eu sous les yeux soit l'original, ce qui est improbable, soit une copie:

« Je viens réjouir votre coeur en vous disant que le voeu de toute la Suisse est rempli. Personne avant moi n'a pu vous le dire avec plus de certitude. N'ayez plus aucun doute sur la tranquillité de votre pays. L'Empereur mon frère est à mes côtés. C'est avec son autorisation que je puis vous communiquer tout ce que je vous dis. La bienveillance des puissances alliées pour la Suisse est à toute épreuve » [35].

Cette lettre parvint à Mademoiselle Mazelet après avoir été interceptée par les Autrichiens qui la trouvèrent sur un espion français. Elle provoqua les sarcasmes de l'Etat-Major qui en transmit une copie à Metternich. Celui-ci la fit envoyer au tsar par Schwarzenberg qui l'accuse de se compromettre avec des gouvernantes et des bonnes. « Metternich voudrait bien », écrit-il, « prouver à l'Empereur que Madame de Morges est une canaille aux gages de la police française ». C'est cette dame que Gentz, le confident de Metternich, appelle la « nourrice lausannoise » [36].

* * *

que Jeanne Mazelet ait entrepris un voyage à Schaffhouse après le passage de Monod (voir ci-dessous, page 208, lettre de Monod à sa famille et note 40) pour voir la Grande Duchesse Catherine. Le 13 janvier 1814 Monod écrit de Zurich (archives Colomb) que Mlle Mazelet était arrivée dans cette ville le 11 et qu'elle repartait pour Lausanne; elle revenait très probablement de Schaffhouse. Il est exclu que le voyage de décembre 1813, s'il a eu lieu, ait été entrepris à l'instigation du gouvernement vaudois. Il n'existe aucune mention d'une mission de ce genre dans les archives officielles. Il a pu l'être à la demande personnelle de Monod qui était membre de ce gouvernement.

[35] W. Martin: op. cit., p. 60.

[36] Hilty: Politisches Jahrbuch, 1887, p. 77 et suivantes.

Monod, âgé alors de 60 ans et qui n'est pas en bonne santé à ce moment-là, quitte Lausanne le 16 décembre, en plein hiver, se rendant à Francfort en passant par Schaffhouse, persuadé qu'il ne se rend auprès du tsar que pour le remercier.

Il ignore alors ce qui s'était passé dans le camp des Alliés et dans les conversations qu'ont eues avec les Suisses leurs diplomates et leurs généraux, depuis le jour où la Grande Duchesse Marie avait écrit de Francfort à Mademoiselle Mazelet, soit depuis le 8 ou le 10 décembre. Nous résumons[37] simplement les faits importants.

A la fin de novembre 1813, les empereurs d'Autriche et de Russie admettent, sur les rapports de leurs envoyés auprès du landammann, que le passage des Alliés à travers la Suisse ne se heurtera pas à des obstacles insurmontables. Les ordres sont donnés pour que les armées se rapprochent de la frontière suisse. Metternich s'engage d'abord à reconnaître la neutralité de la Suisse; il le promet à Reding, mais, car il y a un mais, il ne s'interdit pas de poursuivre les négociations avec les Suisses; « les réactionnaires grisons et bernois n'encombrent-ils pas ses antichambres » dit un historien? Il s'est engagé seulement « à tenir compte des vœux du tsar », c'est-à-dire à n'utiliser les ponts de Bâle que si l'assentiment des Suisses avait été obtenu au préalable. Le tsar quitte Francfort le 10 décembre, se rendant à Carlsruhe, et persuadé que les Suisses ne donneront par leur consentement. Le 15 décembre, Metternich, dans un rapport à son maître, l'Empereur François II, lui demande « si l'on doit aller au secours du Canton de Berne qui », écrit-il, « est prêt a se soulever et veut demander notre aide ». L'Empereur note en marge du rapport, le 16 décembre, « si la Suisse se déclare pour nous ou si le Canton de Berne nous appelle à l'aide, nous devons en tous cas fournir notre appui ». Le tsar n'a pas été consulté. Le général autrichien, Schwarzenberg, prend alors les mesures pour entrer en Suisse le 20 décembre. Il écrira quelques jours plus tard au tsar alors à Carlsruhe une lettre pour le renseigner. Alexandre ne fut donc

---

[37] On se réfère ici à l'ouvrage déjà cité de William Martin, qui fait aujourd'hui autorité en la matière.

pas mis au courant par Metternich à Fribourg-en-Brisgau seulement, comme le prétend celui-ci.

« Il l'informait », écrit William Martin, « que pendant son séjour sur la frontière suisse quelques Bernois étaient venus l'inviter à entrer dans le pays pour le délivrer du joug qui pesait sur lui; la Nation appelait les Alliés et les recevrait à bras ouverts. Il ajoutait que cette circonstance ayant complètement changé le point de vue d'après lequel il avait été convenu de respecter la neutralité de la Suisse, il s'était déterminé à entrer sans délai ».

* * *

Monod arrive à Schaffhouse dimanche 19 décembre au soir; il y trouve son fils, capitaine de mousquetaires mobilisé à Kloten, auquel il a donné rendez-vous. Il apprend que la Grande Duchesse Catherine, princesse d'Oldenbourg, sœur du tsar, était arrivée le jour même à Schaffhouse où Monod décide de rester jusqu'au lendemain pour la voir. Catherine l'accueille comme une ancienne connaissance et le retient à dîner. Monod, dans une lettre à Laharpe, raconte l'entretien et les événements dont il fut le témoin à Schaffhouse [38]. Dans une lettre à sa femme, il écrit: « La Prin-

---

[38] « 2. II. 1814 de Zurich.

Mon très cher,

... La Princesse demande à me voir, me fait l'accueil le plus obligeant, m'invite à dîner et m'apprend que je ne trouverai plus l'Empereur à Francfort, qu'il doit aller à Fribourg-en-Brisgau. Elle m'invite à m'y rendre; sur mon observation que mes passeports étaient pour Ff. (Francfort), elle a la bonté de m'offrir une lettre pour le général Kohler, chef de l'Etat-Major, dans laquelle elle l'invitait à me faciliter les moyens d'aller à l'Empereur; elle ajoute qu'envoyant le jour même un courrier à son frère, elle l'avisera de mon arrivée.

Je sors tout joyeux de chez elle, me voyant en si bon train; j'avais donné rendez-vous à mon fils qui était à Kloten afin de le voir en passant. Comme je devais dîner chez la Princesse, il me dit qu'il va partir. Il montait à cheval lorsque le mouvement que nous apercevons en ville nous apprend l'arrivée de quartiers-maîtres autrichiens venant marquer les logements pour six mille hommes pour le lendemain. Mon fils se décide à rester avec le

cesse m'a parlé de mon fils; de Mlle Mazelet, je lui ai dit qu'elle venait, elle s'en réjouit; de Mlle Sybourg, je lui ai dit que je pensais qu'elle viendrait aussi...». Il ajoute: « Je partirai demain (mardi 21 décembre) entre 7 et 8; je serai, j'espère, le soir à Loerrach... Si l'Empereur y est, je pense que je le verrai le lendemain, après quoi il ne me restera pas grand'chose à faire et je reprendrai, s'il plaît à Dieu, le chemin de chez moi. D'après ce que j'avais vu ce matin, je croyais n'y rapporter que joie et contentement, maintenant je ne sais plus ce que j'y rapporterai, *mais je parlerai sans crainte et avec franchise* »[39].

La Grande Duchesse Catherine, qui devint reine de Wurtemberg en 1816, en écrivant le 28 décembre 1813 à Mlle Mazelet qu'elle attend à Schaffhouse, lui dit le plaisir qu'elle a eu à voir Monod quelques jours auparavant[40].

---

bataillon saint-gallois qui était là, dont une seule compagnie était en ville, les autres détachées dans tout le canton. Consterné, je retourne chez la Princesse, je lui apprends la nouvelle qu'elle ignorait. Elle me remet (après le dîner) sa lettre pour le général Kohler. Je cherche mon fils: la compagnie et lui s'étaient repliés derrière le pont; on avait envoyé des estafettes aux autres qui revinrent à la nuit. La ville ne voulut pas laisser couper le pont, on se barricada et on se décida à se défendre à moins d'ordres contraires qu'on avait envoyé demander. Je dois dire à l'honneur de mon fils qu'il eut la principale part à cette résolution. Toute la nuit je fus sur pied et la ville en mouvement. La communication avec l'autre rive fut fermée vers minuit et je dus partir le matin sans revoir mon fils... Je ne vous dirai pas ce que cette journée eut d'affreux pour moi. A Laufenbourg, je fus soulagé sur son compte et navré pour ma patrie. Les Autrichiens étaient entrés quelques heures auparavant, les ordres étaient venus de Suisse de se retirer, je conclus que la même chose avait eu lieu à Schaffhouse..». B.C.U., Fonds Laharpe.

[39] Lettre privée d'Henri Monod, que M. Georges Rapp a eu l'amabilité de nous communiquer.

[40] «Schaffhouse, le 28/16 décembre 1813.

C'est hier au soir, chère et bonne Jeannette, que j'ai reçu votre lettre et m'empresse de vous y répondre: celle pour Marie est partie ce matin, depuis que je l'ai quittée à Francfurt je n'ai pas eu de ses nouvelles, mais au reste, cela n'est pas extraordinaire. Arrivez, ma chère amie, et dépêchez-vous, car peut-être trouverez-vous ici l'Empereur; il m'a fait dire aujourd'hui que dans 4 ou 5 jours il serait ici; je pense que vous aurez du plaisir à le voir, lui qui n'a voulu que le bien et celui en particulier de la Suisse; il

Le mardi 21 décembre, Monod, en passant par Waldshut — où il n'est heureusement pas reconnu et où il rencontre les premiers corps autrichiens — va passer la nuit à Rheinfelden. Il se rend le lendemain 22 à Loerrach où se trouve le quartier général de Schwarzenberg. Il y est assez mal reçu et y passe la nuit, mais n'y fut pas incarcéré, comme l'écrit M. Guggenbühl [41].

Alexandre arrive ce jour là à Fribourg-en-Brisgau et c'est le soir même qu'eut lieu le célèbre entretien entre Alexandre et Metternich au cours duquel, dit ce dernier, il se disputa pendant trois heures avec le tsar.

Après une nuit détestable, Monod demanda le lendemain l'autorisation d'aller loger à Rheinfelden. On y consent en lui déclarant qu'il pourrait recevoir ses passeports à Loerrach le lendemain 24 ou le jour de Noël. Il retourne donc à Rheinfelden et en part le 24 pour « aller aux nouvelles » à Bâle. En s'approchant de cette ville, il est obligé, à cause des trains de l'armée, de quitter sa voiture qui ne peut le rejoindre qu'une heure après à Bâle. « Vous seriez morts de peur », écrit-il à sa famille, « de tout le brouhaha causé par le passage des troupes et surtout de dégoût de l'épouvantable saleté qui suit cette gigantesque irruption arrivant à travers des flots de boue. Je vis passer à Loerrach

---

me charge de dire à tous ceux de cette nation que je verrai « qu'il est complètement contre la violation de leur territoire et de leur neutralité et encore plus contre toute espèce de changement dans leur intérieur ». Partez le plus tôt que vous pourrez, je crois rester huit ou dix jours encore ici; vous ne pouvez me faire l'injure de douter de la satisfaction que j'aurai de renouer nos anciennes relations, elles me seront toujours chères. J'ai vu M. Monod, (le 20. XII.) il a dîné chez moi et le voir et l'estimer semblent synonymes car sa physionomie prévient pour lui. Nous causerons de votre pays, nous causerons des merveilles arrivées en peu d'instants, merveilles dues au Créateur de toutes choses et fort peu à ses créatures. M. de Sybourg ne se souviendrait-il plus de son ancienne écolière?

Adieu, chère Jeannette, je vous embrasse et suis à vous de cœur et d'âme. Catherine ».

Tolochenaz (Vaud), Archives Colomb. Certains faits rapportés dans la R.H.V. (1937, p. 330 et 1938, p. 137 in fine) peuvent être aujourd'hui rectifiés en tenant compte de ce que nous savons.

[41] Guggenbühl, op. cit., tome II, p. 123.

plus de 20 000 hommes de l'armée bavaroise, troupes superbes, parfaitement équipées, mais crottées jusqu'a l'échine. Les rues sont des ruisseaux de crotte...». Les amis qu'il voit à Bâle lui décrivent tous « l'indignation qui y régnait »[42].

Il fait également allusion à son voyage dans une lettre qu'il écrit le même jour de Bâle à Pidou: « Il en est encore à peu de chose; de ma vie corvée semblable ne m'est tombée sur les épaules, je ne la ferai pas moins jusqu'au bout, la croyant dans ce moment plus importante que jamais et croyant que la constance et le courage doivent augmenter avec les dégoûts. Vous verrez à mon retour que j'ai su opposer les uns aux autres et, s'il plaît à Dieu, je continuerai. Je crains seulement que les retards ne soient calculés sur ce que l'on attend, dans l'espérance de m'y opposer les faits qui affaiblissent autant que possible ceux que j'ai à alléguer »[43].

De Bâle, où il loge le soir, Monod reprend le lendemain matin, jour de Noël, la route de Loerrach. On lui remet enfin ses passeports et un chasseur pour l'accompagner. Il apprit plus tard que le Prince Wolkonsky, adjudant général de l'Empereur, avait passé la veille à Loerrach, envoyé par Alexandre « craignant qu'il ne fût arrivé quelque accident à l'ami de Laharpe que lui annonçait sa sœur ». De Loerrach à Fribourg les routes sont encombrées par les troupes et les trains qui se dirigent sur Bâle par des chemins défoncés. Obligé qu'il est de passer la nuit au premier relai, Monod ne peut atteindre Fribourg que le lendemain, dimanche 26 décembre[44]. Il s'enquiert de l'Empereur, et cela

---

[42] Lettre privée d'Henri Monod, que M. Georges Rapp a eu l'amabilité de nous communiquer.

[43] Lausanne, A.C.V., Archives de la chancellerie, correspondance secrète du Petit Conseil.

[44] « Parti de Bâle, hier, jour de Noël, à 7 heures du matin, j'arrive à Loerrach comme on m'avait assigné avant 9 heures... Enfin on fait mon passeport. Il faut encore aller prendre un ordre pour les chevaux de poste. Me voilà prêt, mais point de chevaux, tous étaient de tous côtés. Heureusement ceux de Bâle n'étaient pas partis. Le cocher me demande dix francs pour me mener au premier relai et le nourrir lui et ses chevaux... Nous partons... A peine sortis nous rencontrons — dans des boues dont on n'a pas d'idée, dans lesquelles en certains endroits les chevaux enfonçaient jus-

sans succès: impossible d'apprendre s'il est ou non à Fribourg. Après des heures de recherches, Monod découvre le logement de l'adjudant général, le Prince Wolkonsky, sollicite une entrevue qu'il obtient vers le soir. Le prince lui apprend qu'il est allé à sa rencontre jusqu'à Loerrach sans réussir à le joindre et l'informe qu'Alexandre, qui est dans la ville, le recevra le lendemain matin à 10 heures.

Dix jours après son départ de Lausanne, Monod, après un voyage pénible physiquement et moralement, est reçu le lundi 27 décembre par Alexandre qui écrira plus tard qu'il eut « une véritable jouissance à faire sa connaissance ». Le récit de cette entrevue [45] par Monod est bien celui que pouvait faire l'homme qui revêtait, comme le dit Laharpe, « l'espèce de dignité simple convenable à notre nation ».

Deux jours après l'entretien, Alexandre remit à Capo d'Istria, que Monod avait eu l'occasion, à Fribourg, d'orienter sur la situation du canton de Vaud exposé aux menées des réactionnaires, les « instructions particulières » qui lui dictaient l'attitude qu'il aurait à prendre. « Je vous ordonne, y lit-on, de vous mettre en relation avec les personnes les moins intéressées à l'ancien système politique de la Suisse; vous les écouterez et c'est d'après leurs opinions que vous réglerez les vôtres sur tout ce qui concerne

---

qu'au jarret et la roue à l'essieu — un convoi d'artillerie, en partie de grosses pièces, qui tenait plus de deux lieues d'étendue. Mon ordonnance fit ranger. Bientôt ce fut chose impossible: défendu de passer hors d'une certaine partie de la route sous peine d'y rester... Je vis le moment où je serai obligé de rester sur la route à voir tranquillement passer ces lourdes masses qui avançaient à peine, jusqu'à la nuit. Dans cette extrémité, un paysan nous dit que la route directe de Bâle au prochain relai où nous allions était à trois quarts de lieue et nous indique un chemin de traverse pour y aller... Au lieu d'être à midi au relai, j'y fus à peine à trois heures; je vins coucher à quatre heures de Fribourg n'osant me hasarder à arriver tard dans cette ville, de peur de coucher dans la rue. A l'auberge du relai où j'arrivai..., il ne restait qu'une petite chambre sans fourneau et sans cheminée... A 9½ h. j'étais au lit enveloppé dans mon manteau et ne pouvant m'étendre de peur que mes pieds ne fussent dehors...». Lettre de Monod à sa famille, aimablement comuniquée par M. Georges Rapp.

[45] Voir Appendice: Mémoires Monod, p. 222.

les intérêts des nouveaux cantons. Vous m'en rendrez compte par des rapports que vous m'adresserez directement»[46].

Monod a accompli la mission qui lui a été confiée. Il lui tarde «d'aller apprendre ce qui se passait dans son pays et rapporter les heureuses nouvelles qui, affermissant les amis prononcés de la liberté suisse dans leurs principes, rassurant les timides et ramenant les indécis, puissent prévenir les mesures fâcheuses et maintenir la paix intérieure au milieu des armées étrangères»[47].

De Fribourg, il écrit au président du Petit Conseil pour le renseigner[48].

---

[46] W. Martin: op. cit., p. 189. Cf. R.H.V., 1932, p. 29.

[47] Voir Appendice: Mémoires Monod, p. 226.

[48] «Vous devez me croire mort, mon cher collègue; si je ne le suis pas, j'y tens tout doucement, car ma santé est furieusement éprouvée, moins encore par les fatigues du corps que par les autres; au reste, ceci entre nous, car je ne voudrais pour rien au monde que ma femme ne me crut pas bien, l'assurant toujours du contraire; d'ailleurs n'imaginez pas qu'il y ait rien dans mon état d'alarmant; un peu de fièvre, nouveau rhume, misères semblables. Mais enfin, je n'ai pas moins vu la personne, j'ai été reçu avec la plus grande bonté, nous avons causé une bonne heure, il est entré dans les plus grands détails pour me prouver la sincérité de ce qui avait été écrit de son consentement, et qui avait été positivement convenu. Mais, pendant qu'il était ailleurs, on a fait le contraire sous prétexte de changements survenus; je suis chargé même d'expliquer tout cela. Dans l'état des choses, on ne peut pas tout raccommoder; la personne s'est expliquée très vivement, a fait déjà arrêter quelque modification, verra à soigner ce qui m'intéresse, et tout en exhortant à ne pas abandonner exhorte en même temps à beaucoup de modération et de prudence. J'ai écrit à nos amis, à L., avec plus de détails, pensant qu'ils auront pour vous les donner des moyens que je n'ai pas. Je dois voir ce soir l'intendant, après quoi et après avoir remis un mot d'écrit qu'on m'a demandé, j'espère que je pourrai partir. Mille choses aux amis. Tout à vous». Monod à Pidou, Fribourg, 27 décembre 1813 (non signée).

«Mon cher collègue. Je comptais partir demain après avoir remis la note qu'on m'avait demandée, pour aller vous rejoindre. J'ai vu ce matin M. de Capo d'Istria, qui m'a dit que l'Empereur comptait que je me rendais à Zurich, où il allait se rendre lui-même; il désirait que j'y fusse au plus tôt, et que je dise au Landammann que tout irait bien. Il partira lui-même demain ou après-demain; je pars dans une demi-heure; je tâcherai d'être demain soir à Zurich; je ne sais encore qui sont vos députés. Les nouvelles sont excellentes; on s'est prononcé, on a fait revenir ceux qui l'étaient

Alors qu'il espérait pouvoir aller calmer les inquiétudes de sa famille, une nouvelle mission l'oblige à y renoncer: « Invité par le comte Capo d'Istria, écrit-il, à me rendre sans délai à Zurich où devait se rassembler la Diète, je trouvai à Bâle des lettres du Petit Conseil qui me chargaient d'aller m'y réunir aux deux autres députés, MM. Muret et Secretan. Je me hâtai d'obéir »[49].

C'est de Zurich, où va se tenir « l'Assemblée fédérale des hommes de confiance des cantons » convoquée par le Landammann, que Monod écrit le 30 décembre à Laharpe pour lui rendre compte de son entrevue avec Alexandre[50]. Ce dernier informa également

---

autrement, nous resterons, l'Argovie restera, tous les cantons resteront et s'organiseront à leur gré, ainsi que le centre. La Diète assemblée verra à agir dans le sens comme elle l'entendra. Cette affaire du centre pourra devenir délicate. En attendant, on recommande beaucoup de modestie, pas de chants de triomphe; il faut calmer, ne pas exaspérer. Voilà en gros les idées. Le prince a été vraiment affligé de la violation de la convention, mais, ainsi que je le disais, il y a des motifs pour aller doucement; cependant il ne veut pas être dupe. Il écrit à La Harpe, désire qu'il aille à L., puis le voir. Je laisserai ce billet à Bâle. Ecrivez-moi, s'il vous plait, à Zurich, où au reste j'espère n'être pas longtemps. J'y dirai aux députés les détails, et je viendrai vous les donner. Je languis d'être chez moi, et de me reposer un peu. Bien des choses à ces Messieurs. Tout à vous». Monod à Pidou, Fribourg, 28 décembre 1813, à 9 h. du soir. A.C.V., Correspondance des députations à la Diète, 1813—1814, fol. 17 et 18.

[49] Voir Appendice: Mémoires Monod, p. 226.

[50] «Mon bon ami,

Je viens de faire ce que vous m'aviez conseillé, j'ai porté la lettre. On a fait ce qu'on a pu pour m'empêcher d'arriver, non de la part de la personne et de ses entours qui, au contraire, m'ont favorisé et accueilli de la manière la plus gracieuse, mais de la part de ses *amis*. Je n'en suis pas moins arrivé, j'ai parlé avec franchise, on m'a répondu de même ou plutôt on m'a prévenu. On est entré dans les plus grands détails pour me prouver que ce qui s'est passé, la violation de la justice, avait eu lieu en dépit des conventions, contre sa volonté et ses principes, à son insu et qu'on s'en était plaint; que, le mal fait, le remède était assez difficile à cause des amours-propres blessés, qu'il fallait prendre garde que l'objet principal ne fût sacrifié à l'accessoire..., qu'on était obligé d'aller lentement. Mais on m'a promis que nous resterions ce que nous sommes et les déterminations qui ont été prises ensuite l'ont été dans ce sens. D'ailleurs on m'avait promis une lettre pour vous qui vous invitait à venir sans délai; elle n'était pas

lui-même Laharpe et lui exprima, dans sa lettre du 3 janvier 1814, tout le plaisir qu'il avait trouvé à causer avec son ami Monod[51].

* * *

En rentrant à Lausanne, vers le mi-janvier, Monod constate qu'a été réalisée l'union de tous les Vaudois bien décidés à ne plus tolérer une nouvelle main-mise des patriciens bernois sur

---

prête à mon départ, on doit me l'apporter ici. Il y est question, me dit-on, de vous presser de venir ici pour conférer avec le chargé d'affaires puis auprès de sa Personne. On me recommanda au surplus de vous dire de vous hâter; quand on ne l'eût pas fait, je vous l'aurais écrit. Il est instant, mon très cher, que vous arriviez, que nous ayons là quelqu'un qui eût les entrées libres, puisse parler et fasse voir la vérité, les intrigues, toutes les ruses qu'on emploie. Il est question d'ailleurs d'arranger les choses de manière à ce qu'elles le soient bien et définitivement, ce qui n'est pas une petite besogne.

Je ne puis entrer dans les détails sur ce qui a eu lieu, tout ce que je puis dire c'est qu'à mon départ on s'est conduit ici parfaitement bien, c'est que l'indignation est générale contre ceux qui ont poussé dans le précipice et que j'espère leur rôle fini vis-à-vis de tous les voisins sans exception; mais dans leur désespoir ils chercheront à faire l'impossible auprès du grand ami qui leur reste et qui pourrait bien refaire à l'égard du nôtre ce qu'il vient de faire. D'ailleurs il y a de nouveau tant de choses à régler et tant de variantes sur la manière qu'il est bon d'avoir là quelqu'un qui puisse éclairer sur la véritablement bonne.

Ainsi donc, mon cher, je vous en conjure, accourez ici... Je vous en conjure, arrivez, arrivez sans délai. Je vous embrasse de tout mon coeur... Votre ami à toujours H. Monod.

(Au verso) J'ajoute, avec la permission de M. Monod, ce petit mot pour vous saluer, mon très cher, et vous exprimer le grand plaisir que m'ont donné les nouvelles d'aujourd'hui après les angoisses des jours précédents. Venez je vous en prie et descendez chez moi. Vous trouverez votre lit et votre chambre qui vous attendent.

Je vous embrasse. U. (Usteri).

Lettre de H. Monod à Laharpe, datée de Zurich le 30. XII. 1813. B.C.U., Fonds Laharpe.

[51] La lettre écrite par Alexandre Ier à Laharpe le 3 janvier 1814 de Fribourg-en-Brisgau adressée à: «Mon cher, mon respectable ami», figure

le Pays de Vaud. La situation était celle qu'a très exactement dépeinte Edmond Rossier:

« A quoi notre pays dut-il son salut? On a cité Laharpe comme notre sauveur; et certes ce grand patriote, malhabile peut-être dans les assemblées, mais toujours prêt à payer de sa personne quand il s'agissait de sa nation, lui rendit un service signalé en intéressant à sa cause le tout-puissant tsar Alexandre. Mais il y a plus que l'action d'un homme, il y a la volonté d'un peuple. En face de l'insolente provocation bernoise, les Vaudois se redressèrent: citadins et paysans furent unanimes dans la résistance; les anciens réactionnaires eux-mêmes, tout en souhaitant un régime qui tînt plus grand compte de leur influence, estimèrent que le temps était passé de revenir à Berne. Lorsque le général autrichien Bubna, qui avait pour instructions sévères de rétablir, si cela n'offrait pas trop de difficultés, l'ancien régime dans le Pays de Vaud, passa par Lausanne, il ne lui fallut pas longtemps pour comprendre qu'une telle restauration se heurterait à une résistance énergique, et les députés vaudois en Diète prirent une attitude si catégorique que, à part quelques patriciens bernois, chacun en Suisse se dit qu'il fallait renoncer à un projet dont l'exécution aurait fait de notre patrie le théâtre d'une lutte implacable »[52].

Si cette « volonté d'un peuple » — inexistante en 1798 — a cette fermeté à la fin de 1813, ce peuple la doit aux magistrats qui l'ont forgée. Henri Monod fut l'un des plus perspicaces, l'un des plus tenaces.

* * *

---

dans la «Correspondance d'Alexandre avec Laharpe», Petersbourg 1870, en langue russe. B.C.U., cote 430.

Cf. Oechsli: Geschichte der Schweiz, tome II, p. 23, n. 2.

Cf. Hilty: Politisches Jahrbuch, 1887, p. 70. Son texte original est dans Schneider: Le Gouverneur d'un prince, Lausanne, Paris, et Fribourg-en-Brisgau, page 158. Voir aussi R.H.V., 1938, p. 100, n. 9, et p. 131.

[52] «Au Peuple vaudois», Lausanne 1903, p. 8.

Appendice

Une entrevue avec le Czar Alexandre Ier en 1813

Extrait des papiers d'Henri Monod *

Les députés se quittèrent pleins sans doute de confiance dans les sentiments de loyauté et de dévouement à la patrie les uns des autres **. En regagnant leurs Cantons, ils se sentirent heureux du bon esprit qui, de toutes parts, se manifestait sur leur passage et de l'accueil qu'on leur faisait; ils n'étaient cependant pas sans inquiétude pour l'avenir.

On les a blâmés de s'être séparés dans un moment aussi décisif et plusieurs personnes ont cru que si la Diète fût restée assemblée, elle aurait vraisemblablement évité la violation de la neutralité. La députation de Vaud avait proposé ses doutes à ce sujet et dans la crainte qu'un séjour prolongé à Zurich ne fit rejeter la mesure, elle avait insinué que l'on pourrait au moins laisser un membre de chaque députation, ou se contenter même de nommer une Commission. La proposition ne fut pas même discutée, tant chacun était impatient, dans ces moments de crise, de rentrer dans ses foyers. Mais eût-elle été adoptée, il n'est guère douteux que rien de ce qui se passa n'eût été évité. De quoi s'agissait-il? d'empêcher la violation de la neutralité. Deux seuls moyens s'offraient; des négociations qui amenassent à l'adoption du principe, ou des mesures militaires propres à le faire respecter. Ces deux moyens décrétés avaient été mis à la disposition du Landammann et du général. Il n'était plus question que d'exécuter; un corps nombreux, un corps composé, surtout comme la diète, de parties qui se connaissent à peine, est plus propre à gêner l'exécution qu'à lui aider. Elle n'eût rien ajouté à l'action, elle n'aurait pu connaître ce qui se passait que par son chef ou par le général; l'un et l'autre furent aveugles ou le parurent; quand ils ouvrirent les yeux, c'était trop tard.

Le gouvernement de Vaud était un de ceux qui n'étaient pas sans inquiétude, aussi il ne se reposait pas tellement sur les mesures générales

---

* Henri Monod a laissé un manuscrit «Mémoires pour servir à l'histoire de la Confédération des vingt-deux cantons suisses en 1815 en général et de la conduite du Canton de Vaud en particulier pendant cette époque». On en connaît l'existence par les citations de Louis Vulliemin dans sa biographie d'Auguste Pidou et celles de B. van Muyden dans son ouvrage: «La Suisse sous le Pacte de 1815».

Ce manuscrit n'a jamais été publié et il ne nous a pas été possible de savoir où il se trouve. L'extrait que nous publions est une copie de la main de M. Auguste Huc-Mazelet (1839—1905), professeur d'histoire à Lausanne (R.H.V. 1905, p. 89). Il nous a été remis par M. Jean Favey, président du Tribunal de District de Lausanne. Nous le remercions de son amabilité.

** La Diète avait siégé à Zurich du 15 au 26 novembre 1813.

décrétées, qu'il crût ne devoir en prendre aucune autre en son particulier. Dès les commencements de son organisation, quelques-uns de ses membres avaient très bien compris que ce Canton élevé sur les débris d'abus invétérés, aurait une lutte longue et pénible à soutenir avec ceux qui, ayant profité de ces abus, souffraient de leur destruction. Ils prévoyaient que cette lutte devait être d'autant plus dangereuse de la part de ceux-ci, qu'elle serait celle de l'intérêt privé excité par les deux puissants mobiles de l'amour des richesses et des honneurs, contre l'intérêt public, toujours lâchement défendu.

Ce parti d'hommes prudents avait donc cru indispensable de s'arranger de manière à être toujours prêt et à être, en quelque sorte, assuré du succès, s'il fallait en venir à un choc. En conséquence, il n'avait cessé de travailler à l'établissement d'institutions propres à remplir ce but. Malheureusement, la plupart de leurs collègues jugeant, comme il est trop ordinaire, de l'avenir par le présent, se voyant puissamment soutenus par le pouvoir étranger sous lequel tout pliait et qu'ils croyaient inébranlable, jugeaient toute précaution inutile. Or, comme celles qu'il fallait prendre exigeaient des dépenses, en sorte que s'y opposer était un moyen de popularité, il était souvent arrivé que ceux qui, entrevoyant la chute du colosse, voulaient qu'on prît des mesures, avaient éprouvé une forte opposition.

Néanmoins, tantôt sous un prétexte, tantôt sous l'autre, en faisant sentir entr'autres qu'un Etat, quel qu'il soit, doit chercher son principal appui en lui-même, ils étaient parvenus, sinon à obtenir tout ce qu'ils auraient voulu, au moins à se procurer des ressources suffisantes pour n'être jamais pris au dépourvu. Ainsi, d'un côté, par une sage administration, ils avaient fortement attaché au gouvernement le peuple qui n'avait pas tardé à reconnaître tout ce qu'il avait gagné au nouveau régime; de l'autre, en favorisant l'esprit militaire, qui distingue les Vaudois, ils avaient armé, enrégimenté, exercé toute la population de manière à en faire un corps toujours prêt à entrer en campagne pour défendre, surtout, ce nouveau régime qu'il appréciait si bien.

Lors donc que la nouvelle de la destruction des armées françaises dans les plaines de Russie vint effrayer l'Europe tout en lui faisant pressentir sa délivrance, le Canton de Vaud était, sans aucune comparaison, celui de toute la Confédération qui pouvait se présenter sur l'arène avec le plus d'avantage et si dans les scènes (?) qui se préparaient, il n'avait eu d'ennemis à combattre que ceux de l'intérieur de la Suisse, il pouvait croire son existence assurée. Il le pouvait d'autant plus que, pendant les onze ans qui s'étaient écoulés sous l'Acte de médiation, le reste du peuple de la Suisse s'était généralement attaché à un établissement qui, sans être de son choix, avait dans le fond rempli son vœu, en sorte que le Canton de Vaud ne devait pas avoir à le craindre.

Cependant comme il était impossible de prévoir tous les bouleversements que pouvait entraîner la chute de Bonaparte, comme j'étais un des

membres du gouvernement de Vaud qui avait toujours le plus craint l'orage, et qui avait, en conséquence, entretenu, de temps à autre, quelques relations avec les vrais amis de la liberté en Suisse, lorsqu'on avait appris les désastres des armées françaises, j'avais renoué ses relations et cherché à faire sentir la nécessité de resserrer les liens qui devaient tous nous unir.

Si je trouvai chez les uns, même dans les anciens cantons aristoratiques, les sentiments que je désirais, je fus d'abord moins écouté par d'autres. L'homme entr'autres le plus influent du Canton le plus intéressé à faire cause commune avec celui de Vaud, voyant l'Europe entière s'avancer en armes sur la France et sur les frontières de la Suisse, ne concevait pas qu'on pût imaginer que ce petit pays osât se présenter pour conjurer la tempête. Mais quand je lui eus représenté que ce qui existait en Suisse rentrait mieux dans ce qui conviendrait aux Alliés que ce qui avait existé jadis —, qu'il s'agissait de les éclairer et de se montrer en même temps dans l'attitude d'un peuple brave et libre, non dans une attitude suppliante et servile —, son zèle se montra en raison inverse de son découragement primitif, et, de ce moment, l'accord le plus parfait dans les mesures à prendre régna. Mais il s'agissait de parvenir à ces puissances pour leur faire sentir que leur véritable intérêt était l'intérêt bien entendu de la Suisse, et que cet intérêt bien entendu était le maintien de la liberté que ses peuples avaient acquise à la dernière révolution. Dans l'état des choses, une telle négociation offrait les plus grandes difficultés.

Bonaparte n'était rien moins qu'abattu: nouer quelques relations avec ses ennemis, c'était s'exposer à ses coups. On n'eût osé le faire qu'en secret, et le secret difficile à garder dans un gouvernement composé de plusieurs, ne pouvait l'être dans un gouvernement dont une partie des membres l'avaient d'abord envisagé comme un astre bienfaisant, étaient toujours éblouis de l'éclat qu'il avait jeté et ne pouvaient encore se résoudre à le voir sous l'aspect d'un météore dévastateur. D'ailleurs parmi ceux-mêmes qui le voyaient sous ce dernier aspect, il y en avait qui ne pouvaient imaginer que sa chute n'entrainât nécessairement celle de tous les états qui devaient leur existence soit à lui, soit à la révolution française, et l'on entendait même des hommes à talent, soutenir que le Canton de Vaud ne pouvait que suivre le sort de l'Empereur de France.

Celui qui, dans de telles circonstances, ne désespéra pas, comptait sur les vertus d'un prince dont les malheurs de son pays commençaient à étendre la renommée et qui, élevé par un citoyen de Vaud, y était connu dès longtemps. On a dit plus haut que ce citoyen de Vaud était De La Harpe de Rolle dont j'ai tracé le portrait ailleurs, ainsi que le rôle qu'il avait joué soit à la Cour de Russie, soit dans la révolution de son pays. Honoré de la confiance de son illustre élève, l'Empereur Alexandre, après lui avoir fait une visite à Pétersbourg peu de temps après son avénement au trône, il était revenu en 1801 se fixer à Paris et avait été chargé par ce prince d'une lettre pour Bonaparte, alors simple consul. L'autocrate russe voulait

le bonheur de l'humanité et pensait qu'une sage liberté était un des meilleurs moyens de le lui procurer. Ne doutant pas que le nouveau chef d'une nation qui venait de faire les plus grands sacrifices à cette idole ne pensât sur ce point comme lui, il lui offrait son amitié et lui proposait de s'entendre pour travailler de concert à l'établir en Europe sur des bases solides. Ces idées philanthropiques étaient trop conformes à celles qu'avait toujours professées De La Harpe pour qu'il ne les eût pas saisies avec ardeur. Mais, à peine arrivé à Paris, ce qu'il apprit, bien plus ce qu'il vit, en lui dévoilant l'ambition démesurée du Consul, lui fit sentir l'illusion de son espèce de mission. Au lieu de remettre la lettre, il crut devoir prémunir le jeune Empereur contre les vues de celui dont il avait trop auguré.

De La Harpe ne cessa dès lors de faire passer à Alexandre des observations dont la plupart durent lui apprendre ce qu'on a vu ensuite. Chaque note finissait par l'instante sollicitation de se fortifier dans son intérieur, afin d'être prêt à soutenir le choc lorsque le moment viendrait. Il redoubla d'instances après la bataille d'Austerlitz, il en redoubla après la paix de Tilsit, et, comme il avait été profondément affecté des revers de l'homme qu'il regardait comme devant être le sauveur de l'Europe, il partageait bien vivement ses triomphes. Ce prince le savait, il avait d'ailleurs quelque connaissance des petits intérêts qui avaient divisé la Suisse, De La Harpe lui en avait parlé, de temps en temps, dans ses notes.

Je n'ignorais pas ces circonstances; dans les moments de crise par lesquels mon ami avait passé, j'avais été dépositaire de ses papiers et je partageais les impressions que faisaient naître en lui les nobles sentiments de ce despote-citoyen. Voyant la crise s'approcher, j'avais pressé De La Harpe de se rendre auprès de l'Empereur, mais d'un côté la crainte de réveiller des jalousies par son arrivée, de l'autre, la difficulté des communications et le danger auquel pouvait être exposée sa femme l'avaient retenu.

La chose en était là, lorsque je revins de la diète où j'avais été un des députés de mon Canton. Partageant avec mes collègues toutes les inquiétudes qu'inspirait la position de notre pays, je crus devoir solliciter plus vivement que jamais De La Harpe de quitter Paris et de se rendre à Francfort où était l'Empereur. Sa réponse fut un billet par lequel il me recommandait à ce prince, me pressant à son tour d'aller moi-même, vu l'impossibilité où il était d'arriver à temps.

Au moment où je recevais cette réponse, le 14 Décembre 1813, le gouvernement de Vaud recevait confidentiellement du Landammann de la Suisse communication d'une note que lui avait adressée l'envoyé autrichien. Cette note du 8 faisait part à la Confédération de l'alliance conclue entre l'Autriche, la Russie, la Prusse, la Bavière et le Wurtemberg contre la France. Elle en esquissait le but en termes si ampoulés que le ridicule faisait presque oublier l'importance du sujet, et cette importance était cependant telle qu'il ne s'agissait de rien moins que du rétablissement de l'ancien ordre de choses. «Nous rejetons», disait le ministre, «en vainqueurs la France dans ses limites

qu'elle avait de beaucoup dépassées; nous mettons à sa soif désordonnée de conquête une barrière insurmontable pour l'avenir le plus éloigné; nous préparons même au peuple français un bonheur qu'il n'a jamais obtenu et qu'il n'obtiendrait jamais spontanément de son chef; enfin *nous posons des fondements solides au retour de l'ancien et respectable ordre de choses dans les Etats de l'Europe, retour qui a été si longtemps, si ardemment et si inutilement recherché*».

On concevra aisément les sentiments que fit naître dans le Conseil une pareille communication. Le Landammann ne dissimulait pas trop son inquiétude dans sa lettre d'envoi, et l'on ne peut guère douter qu'il ne fût de bonne foi. On était à délibérer sur les mesures à prendre. Il était question de mettre la milice sur pied, elle pouvait l'être en peu de jours; mais encore qu'en faire? L'enverrait-on sur Berne, et y agirait-on de manière à rendre impossible ce retour à l'ancien ordre de choses? Se contenterait-on de se mettre en posture de résister seuls, s'il le fallait, décidés à périr noblement plutôt que de retomber sous le joug? Attendrait-on avec résignation le développement des événements? C'étaient là tout autant de questions qui s'agitaient, sinon avec calme, au moins avec ce sentiment d'énergie qu'excitent la violence et l'oppression dans celui qui a goûté la liberté. Tous voulaient la même chose, l'indépendance du Canton, chacun indiquait son moyen sans oser trop le proposer comme le meilleur. On n'était encore d'accord que sur un seul point, la nécessité de mon départ pour me rendre auprès de l'Empereur de Russie, lorsqu'au milieu de cette discussion, la plus intéressante qui ait occupé et qui occupera jamais les chefs du Canton de Vaud, on me remet un paquet. Il renfermait une lettre de la Grande Duchesse de Weimar, sœur d'Alexandre, à une dame de Morges qui l'avait élevée ***. Cette princesse pour rassurer cette dame sur les craintes que celle-ci lui avait manifestées sur son pays, lui faisait part d'une conversation dans laquelle l'Empereur venait de l'assurer qu'on laisserait la Suisse à elle-même et que le Canton de Vaud serait libre de choisir son gouvernement.

A l'instant, on passe de l'excès du trouble et de l'inquiétude à celui de la joie et de l'espérance. On ne pense plus à aucun préparatif, il ne s'agit que de mon départ; je dois me rendre auprès du Prince généreux, moins pour l'informer que pour le remercier.

Je pars aussitôt, arrivé dans deux fois vingt-quatre heures à Schaffhouse, j'y rencontre la Grande Duchesse Catherine, autre sœur de ce prince, laquelle venait de le quitter à Francfort pour passer dans la Suisse hospitalière et tranquille, les fêtes de Noël. Accueilli par elle avec la plus grande bienveillance, j'en apprends que l'Empereur n'est plus à Francfort,

---

*** Ce fut un véritable coup de théâtre, c'était le second dont j'étais témoin. L'autre eut lieu lorsque les Allemands s'avançant sur Lausanne en 1802, le général Rapp arriva inopinément avec la lettre de Bonaparte et les arrêta. La dame à qui la lettre était adressé était Mlle Mazelet qui me la communiquait par exprès. (Note de Monod.)

qu'il se rend à Fribourg; elle m'engage à l'y joindre, me promet de le prévenir, et me donne pour le quartier-général autrichien qui je devais traverser des lettres qui devaient assurer mon passage.

C'était le 20 Décembre; en sortant de chez la princesse on m'annonce l'arrivée de fourriers autrichiens qui venaient faire le logement de quelques mille hommes de leur nation pour le lendemain. Toute la ville était en rumeur; je crois la grande Duchesse au fait, je rentre profondément ému, elle ignorait tout et partage les sentiments de tout le public. Le Conseil de Schaffhouse s'assemblait, il appelait l'état-major de la place. Un seul bataillon suisse occupait le canton avec une compagnie d'artillerie. Ce bataillon était de St-Gall, un des cantons les plus manufacturiers, c'est-à-dire les moins militaires de la Suisse. Il se trouvait disséminé en petits détachements sur différents points à une, deux et trois lieues de distance. Le commandant de la place et la compagnie d'artillerie étaient de Schaffhouse même. Le Conseil conclut que l'on ne pouvait se défendre, il donne ordre de licencier l'artillerie et de rentrer les pièces à l'arsenal. Le commandant obtempère, on accorde d'ailleurs le logement demandé. Le chef de bataillon se voyant ainsi abandonné à lui-même se replie de l'autre côté du Rhin, envoie de tous côtés rappeler ses détachements et, en attendant, fait ses dispositions pour défendre de son mieux le passage du pont. Ce fut au milieu de cette alarme et du mouvement qu'elle occasionnait, que je hâte mon départ pour joindre Alexandre à Fribourg, et voir s'il reste quelque espoir de sauver ma patrie.

J'avais eu soin de tenir mon voyage secret dans la crainte que ceux qui pourraient avoir eu des arrière-pensées sur mon pays me cherchassent à l'entraver. Je m'en félicitais d'autant plus que je passais à Waldshut où s'était établi le comité insurrectionnel dont j'ai parlé ci-devant. C'est dans cette ville que je rencontrai les premiers corps autrichiens. Comme, au reste, j'étais porteur de lettres pressantes de la Grande Duchesse pour le chef de l'état-major de l'armée autrichienne, ce même général Kohler qui quelques mois plus tard accompagna Bonaparte à l'île d'Elbe, comme j'étais de plus annoncé à l'Empereur de Russie, je me crus à l'abri de tout obstacle. Je me trompais: bien reçu en apparence à Loerrach, où était le quartier général du prince de Schwarzenberg, général en chef, on commence par me promettre les passeports nécessaires; puis après différents délais, on ne me cache pas qu'on ne voit pas mon arrivée avec plaisir et qu'on se défie de mon Canton. Je m'expliquai sans détours, convenant franchement que si on m'avait cru et qu'il n'eût tenu qu'à moi, le territoire suisse n'aurait été entamé qu'après avoir passé sur le corps de la nation. Je témoignai ma surprise de ce que la personne éminente qui me recommandait, celle auprès de laquelle je me rendais ne me missent pas à l'abri, non seulement de tout soupçon, mais même de tout retard. Sans savoir trop que répliquer, on prétexta, pour me laisser continuer ma route, l'indispensable obligation d'une permission du prince de Metternich, ministre des relations extérieures, qui était à Fribourg. Je fus bien obligé de me soumettre.

Deux jours se perdent dans cette attente. Elle eût été bien plus longue sans l'arrivée, à Loerrach, du prince de Wolkonsky, adjudant-général de l'Empereur de Russie. Cet excellent prince, craignant qu'il ne fût arrivé quelque accident à l'ami de De La Harpe que lui annonçait sa sœur, envoyait voir s'il n'y avait point paru. Il n'y eut pas moyen de retarder plus longtemps, et l'accueil d'Alexandre répondit à cette bienveillante attention.

«Avant de parler des mesures à prendre pour l'intérêt de votre pays», me dit ce magnanime souverain, dans l'audience particulière qu'il me donna, «je veux vous dire ce qui s'est passé à ce sujet, car je tiens par dessus tout à la réputation d'honnête homme, et la conduite que nous venons de tenir, envers la Suisse, pourrait jeter du louche sur la mienne. Armé d'abord pour ma propre défense, je le suis maintenant pour délivrer l'Europe du fléau qui la ravage depuis tant d'années; c'est dans ce but d'utilité commune que j'ai cherché à réunir les différentes puissances, j'y suis parvenu. Je pensais que la Suisse, essentiellement amie de l'indépendance et de la liberté, devait se joindre à nous pour le soutien d'une si belle cause; je vous l'ai proposé. Vos députés nous ont fait connaître, à Francfurt, les raisons qui vous en empêchaient; je leur dois le témoignage qu'ils les ont développées avec force et qu'ils ont rempli leur mission avec loyauté. Quoique votre coopération nous eût convenu, à raison surtout de votre position, à Dieu ne plaise que pour nos intérêts, je veuille blesser les droits d'aucun peuple; je m'en déclare au contraire le protecteur. Nous avons donc conclu, mes alliés et moi, de vous laisser tranquilles et à vous-mêmes, comptant sur votre loyauté et sur l'exacte observation de la neutralité. C'est ensuite de cette convention que la lettre de ma sœur, dont vous avez connaissance, fut écrite, et que je partis pour voir mes parents à Carlsruhe, pendant qu'on faisait les dispositions nécessaires pour entrer en France. Quelle n'a pas été ma surprise ces jours passés, lorsque j'y ai reçu l'avis du prince de Schwarzenberg**** que pendant son séjour sur votre frontière trois ou quatre Bernois étaient venus l'inviter à entrer dans votre pays et à les délivrer du joug qui pesait sur votre nation qui nous appelait à grands cris et nous recevrait à bras ouverts! Le prince ajoutait que cette circonstance ayant complètement changé le point de vue d'après lequel il avait été convenu de respecter la neutralité de la Suisse, il s'était déterminé à y entrer sans délai. J'ai accouru, le mal était fait. Je n'ai pas caché toute l'indignation que je ressentais de ce qu'on avait pris pour prétexte d'une violation aussi manifeste de tout principe de loyauté, la demande de quelques vils intrigants. Il n'était plus temps de revenir en arrière. Que faire maintenant? Comme je ne puis empêcher que ce qui a eu lieu n'existe, il ne s'agit plus que de voir comment on pourra arrêter le mal ou en prévenir de plus grands».

Là dessus ce prince eut la bonté d'entrer dans des détails qui tenaient

---

**** D'après Metternich, ce ne serait qu'à son arrivée à Fribourg et de la bouche même du ministre autrichien que le tsar aurait appris l'entrée des alliés en Suisse. (Cf. Mémoires, tome I, p. 179 et suivantes.) Voir page 206 in fine.

à la haute politique du moment. Faire rentrer la France dans des limites qu'elle fût tenue de respecter, pour cela abattre son chef ou le brider, tel était le but de la grande entreprise. Il semblerait que pour amener toutes les puissances à y coopérer, il eût dû suffire de leur présenter, d'un côté, l'intérêt de leur conservation, de l'autre, la certitude de réussir par l'union. Mais les prétentions exagérées des uns, la défiance des autres, les préventions de quelques-uns, les passions de tous avaient offert de tels obstacles que la plus grande adresse avait dû être employée pour lier toutes ces parties et qu'il en fallait peut-être encore plus pour les empêcher de se diviser de nouveau. L'homme contre lequel on était ligué n'était encore rien moins qu'abattu; si aux ressources de son génie se joignait l'assentiment du peuple brave qu'il commandait, la tâche était encore immense. Dans cet état de choses, les plus grands ménagements étaient nécessaires pour ne pas rompre le lien, de là résultait l'impossibilité dans laquelle se trouvait le sage Alexandre de parler et d'agir pour la Suisse, comme il le voudrait et comme il le ferait si les circonstances étaient moins épineuses. Il était d'ailleurs disposé à faire tout ce qui, sans nuire au but principal, pouvait ramener aux vues manifestées par les Suisses. Il était impossible de ne pas se rendre à d'aussi puissants motifs; l'eussent-ils été moins, il était impossible de revenir sur ce qui était fait. Je dus donc me borner à démontrer que la Suisse n'ayant pas de troupes réglées, son armée étant son peuple, elle n'avait de force réelle que pour la défense de ses foyers. Chacun était prêt à employer ses armes et à donner sa vie pour sauver celle de sa femme, de ses enfants, pour conserver ses propriétés. Exiger au-delà, c'était s'exposer à plus d'inconvénients que d'avantages: une armée d'agriculteurs et d'artisans, dès qu'il n'était plus question de la défense de son pays, ne voyait dans une guerre offensive qu'un but de pillage et d'invasion ou l'effet d'une basse ambition qui répugnait à ses habitudes et à son honnêteté. Ce système avait pu être celui de la Suisse lorsque son peuple uniquement pasteur et étant à demi barbare, semblable aux anciens Scythes ou aux modernes Tatars, trouvait plus commode d'arracher à ses voisins le fruit de leurs travaux que d'en arracher par son travail à la terre. Ainsi toute idée de coopération de la Suisse à la guerre devait être abandonnée; mais on pouvait compter, en la laissant neutre, qu'elle maintiendrait son territoire intact.

Après avoir cherché à faire sentir l'illusion de toute coopération de la part des Suisses, je m'attachai à l'examen de cette grande question: convient-il de rétablir l'ancien régime en Suisse, ou doit-on y laisser subsister celui qui existe, sauf à y apporter les modifications que pourrait exiger ce que l'influence de la France y avait introduit à son profit?

Il ne me fut pas difficile de montrer que ces privilèges des anciennes aristocraties suisses, fruit d'une usurpation lente, obligée pour se soutenir d'avilir le peuple et de lui ôter tout ressort, étaient tellement en opposition avec les progrès de la civilisation et le mouvement qui en résultait,

que vouloir les rétablir c'était vouloir rallumer un foyer de mécontentement et de discorde heureusement éteint. On ne pouvait pas davantage remettre à l'enchère, tous les cinq ans, les sujets des petites démocraties. En un mot, il suffisait, pour prouver la nécessité de conserver l'ordre de choses actuel, de rappeler que la Confédération helvétique avait dû son origine et son lustre à l'amour de la liberté; que c'était pour avoir oublié ce premier principe en mettant sous un joug humiliant les neuf dixièmes de la nation, que cette Confédération était tombée au premier choc; que ce joug avait été brisé, la liberté recouvrée, et tous les Suisses remis sous le même niveau. Quoiqu'ils eussent abusé de ce retour au véritable but de leur antique association, l'ordre et le bonheur régnaient au milieu d'eux. Qu'on n'eût pas employé la trahison, que leurs chefs eussent suivi l'élan de la nation, on eût vu qu'elle eût reparu digne de ses ancêtres.

Espérait-on maintenant pouvoir la replonger dans les fers? Si on y parvenait, croirait-on pouvoir l'y maintenir longtemps? On avait toujours vu l'homme simple et brave qui une fois avait senti le prix de la liberté, la conserver ou périr, et, dans la circonstance actuelle, en la laissant aux Suisses, les Alliés en faisaient leurs amis et les désintéressaient au sort de Bonaparte; en agissant autrement, ils en faisaient leurs ennemis et les rattachaient à cet homme.

Je travaillai d'ailleurs à prouver que dans le système de la république européenne la neutralité de la Suisse paraissait être ce qu'il fallait, et que cette neutralité confiée à des hommes libres uniquement jaloux de rester tels, était en des mains bien plus sûres qu'entre celles de quelques chefs faciles à corrompre ou à se laisser guider par des vues d'ambition et toujours peu sûrs de leur peuple dans les moments critiques. L'intérêt des alliés se trouvait donc, sous tous les rapports, lié à celui des Suisses pour le maintien du nouvel ordre de choses.

L'Empereur convint au reste que de tout temps les prétentions exclusives de ces aristocraties bourgeoises l'avaient révolté et lui avaient paru aussi ridicules que propres à éteindre l'émulation des peuples. Il était très éloigné de vouloir y condescendre. Son but était le bonheur de tous, il voulait entr'autres celui de la Suisse en général et du Canton de Vaud en particulier. Ce prince, aussi modeste que puissant, semblait se plaire à attribuer à son instituteur De La Harpe ce qu'il était, et voulait faire refluer sa reconnaissance jusque sur la terre qui avait donné naissance à ce dernier. Il réitéra la promesse contenue dans la lettre de sa sœur, la Grande Duchesse Marie, que le Canton de Vaud resterait tel qu'il était, libre de se donner sa constitution. Sur l'observation que le Canton d'Argovie ne méritait pas moins, il en dit autant de ce Canton, me demanda une note sur l'objet de ma mission, et m'adressa au comte de Nesselrode, chargé des relations extérieures.

Ainsi se passa cette audience mémorable pour les Cantons de Vaud et d'Argovie, audience dans laquelle fut fixée leur destinée future, dans

laquelle il fut décidé qu'ils resteraient indépendants et libres; audience qui eut également une grande influence sur le sort du reste de la Suisse, en ce que le principe adopté pour ces deux Cantons importants dut l'être pour ceux qui étaient dans le même cas, en sorte que tous les efforts faits ensuite contre la liberté des peuples de la Suisse durent se briser contre la parole donnée par l'Empereur. Et, certes, ils furent tels ces efforts, comme on le verra plus bas, que l'on ne peut guère douter qu'ils n'eussent fini par l'emporter, si la barrière posée par la raison, pour le bonheur de la Suisse, n'eût été encore fortement appuyée par l'honneur, c'est-à-dire par la parole donnée.

Pendant que j'étais à Fribourg y arriva, de Zurich, le comte Capo d'Istria; sans instructions pour la conduite qu'il avait à tenir maintenant que la neutralité était violée, il venait en chercher. Comme pendant le peu de temps qu'il avait séjourné en Suisse, il devait y avoir acquis quelque connaissance des intérêts de ce pays, connaissance qui manquait au ministre (Nesselrode), ce qu'il avait à dire devait nécessairement influer beaucoup sur ce qui lui serait prescrit. Malheureusement, si l'on excepte ce que je lui avais dit à Zurich où je ne l'avais vu que quelques instants, à peu près tous les renseignements qu'il avait sur nos affaires lui venaient des hommes qui, à Berne où il était arrivé d'abord, et à Zurich où il s'était établi ensuite, entouraient le ministre d'Autriche, c'est-à-dire des hommes que ce ministre avait rassemblés autour de lui comme favorisant les vues de sa cour pour la violation de la neutralité. Lié et vivant avec Lebzeltern, le nouvel agent autrichien, l'homme du prince de Metternich, le confident par là même de toutes les manœuvres qui venaient de bouleverser la Suisse, il est plus que probable que si Capo d'Istria n'avait pas connu ces manœuvres à l'avance, il ne les désapprouvait pas trop maintenant qu'elles étaient dévoilées. Son intimité avec Lebzeltern, les relations qu'il forma avec les anciens gouvernants suisses, l'accueil qu'il leur faisait préférablement aux hommes de l'autre parti, enfin ce qui sera dit après, tout annonçait son penchant pour eux.

Ce fut lui qui m'apprit, chez le comte de Nesselrode, où il venait d'arriver, les prétentions des Bernois sur l'Argovie et Vaud, et la proclamation par laquelle, à la mode de Bonaparte, ils les réunissaient par un décret, à leur Empire. Quelques mots, mêlés à ses plaisanteries, pouvaient faire présumer qu'il trouvait dans cette démarche de la maladresse et trop de précipitation, plutôt qu'une mesure précisément à réprimer; les moyens conciliatoires paraissaient être et furent toujours ceux qu'il indiquait.

Je fus d'un avis absolument contraire. Je représentai que la moindre hésitation dans ces premiers moments ne pouvait avoir que les plus funestes conséquences; la lutte, facile à arrêter par une décision tranchante, une fois entamée, il devenait impossible d'en calculer la durée et les suites. J'ajoutai qu'outre l'intérêt général qu'avaient les Alliés à empêcher par là tout mouvement sur leurs derrières, la Russie en avait un tout particulier.

Il importait à la gloire de son Empereur que la postérité ne pût pas reprocher au nouvel Alexandre d'avoir remis la patrie de son instituteur sous le joug, que celui-ci avait brisé. Ce n'était pas ainsi que l'ancien avait agi. Cette considération fit effet. Capo d'Istria se sentit lié par l'honneur de son maître; il convint de la justesse de la remarque, et, s'il n'adopta pas tout mon système, il prit au moins dès ce moment, franchement la défense de Vaud.

Très heureusement pour nous, déjà avant son arrivée, l'Empereur de Russie s'était fortement prononcé avec celui d'Autriche, qui était aussi à Fribourg, contre les prétentions de Berne et en faveur du peuple suisse, surtout de nos cantons. Il s'était plaint au prince de Metternich, d'une manière assez vive, de ce qu'on lui avait manqué en agissant autrement qu'on avait convenu, et il avait obtenu en conséquence qu'on reviendrait au système, adopté à Francfort, de laisser les Suisses maîtres de leur organisation et conservant, quant au fond, ce qui existait.

Après avoir remis la note qui m'avait été demandée, ne pouvant douter des bonnes dispositions de l'Empereur, il me tardait d'aller apprendre ce qui se passait dans mon pays et rapporter les heureuses nouvelles qui, en affermissant les amis prononcés de la liberté suisse dans leurs principes, rassurant les timides et ramenant les indécis, pouvaient prévenir des mesures fâcheuses et maintenir la paix intérieure au milieu des armées étrangères.

Invité par le comte Capo d'Istria à me rendre sans délai à Zurich, où devait se rassembler la Diète, je trouvai à Bâle des lettres du Petit Conseil qui me chargeaient d'aller m'y réunir aux deux autres députés, MM. Muret et Secretan. Je me hâtai d'obéir.